

La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus est l'un des nouveaux dispositifs créés par la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) du 28 décembre 2015.

Il s'agit d'une instance départementale regroupant les principaux acteurs qui mettent en oeuvre des politiques publiques en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et de la dépendance avec des financements complémentaires de la Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie (CNSA).



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Département de l'Indre

Direction de la Prévention
et du Développement Social
CLIC / Service Aide et Action Sociales
Centre Colbert

Bâtiment E - 4 rue Eugène Rolland
BP 601 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

senior36.fr



cllic36@indre.fr

Tél : 02 54 08 37 20

ENGAGEONS NOUS ENSEMBLE
auprès des 60 ans et plus



LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Un nouveau dispositif
pour prévenir
et accompagner
la perte d'autonomie



INDRE
36000 CHATEAUROUX



Agence régionale de l'Autonomie de l'Indre



CCAS
CHATEAUROUX



Valençay



Assurance
Maladie



agric-aranco



ars
Autonomie
Régionale
de l'Indre



Agence régionale de l'Autonomie de l'Indre



CCAS
CHATEAUROUX



Valençay



Assurance
Maladie



agric-aranco



MSA
Mutualité
Sociale
Agricole



Agence régionale de l'Autonomie de l'Indre



CCAS
CHATEAUROUX



Valençay



Assurance
Maladie



agric-aranco



RSI
Région
de l'Indre



Agence régionale de l'Autonomie de l'Indre



CCAS
CHATEAUROUX



Valençay



Assurance
Maladie



agric-aranco

avec le concours financier de la CNSA

